

Conseil scientifique

Formation restreinte

Mardi 2 juin 2020, 15h – 17h – séance par visioconférence

Présents : Régis Bismuth, Olivier Borraz, Nicolas Coeurdacier, Philippe Coulangeon, Alain Dieckhoff, Sophie Dubuisson Quellier, Sabine Dullin, Bénédicte Durand, Roberto Galbiati, Florence Faucher, Martial Foucault, Pierre François, Mathieu Fulla, Florence Haegel, Charlotte Halpern, Marc Lazar, Jeanne Lazarus, Thierry Mayer, Frédéric Mion, Florian Oswald, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel, Paul-André Rosental, Julie Saada, Mirna Safi, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger, Dina Waked.

Absents ou excusés : Florence Bernault, Astrid Von Busekist, Dominique Cardon, Etienne Noguez, Xavier Ragot.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission à la Direction scientifique

Michel Gardette, Directeur délégué

Carole Jourdan, Directrice du pôle académique, Direction des ressources humaines

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 10 mars 2020

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 10 mars 2020.

2 / Validation des relevés de décisions des Conseils scientifiques du 14 avril 2020 et du 30 avril 2020

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents les relevés de décisions des Conseils scientifiques du 14 avril 2020 et du 30 avril 2020.

3 / Échanges sur la Covid19 et ses impacts sur la recherche à Sciences Po

Marc Lazar indique que ce point de l'ordre du jour consiste en un tour de tables sur la question de la Covid-19 et ses répercussions en matière de recherche. Il explique qu'il s'agit de savoir si dans les centres et dans les activités des membres, la Covid-19 a été intégrée, quelle part elle prend, si cela a modifié des programmes de recherche, suscité des réponses à des appels d'offres spécifiques, si la Covid-19 et ses conséquences modifient des programmations à moyen voire long terme. En résumé : quel est l'impact, d'un point de vue scientifique, de la Covid-19 sur les différentes activités de recherche ? Marc Lazar indique qu'un autre sujet sera à aborder plus tard, portant sur la question de savoir si un certain nombre de dispositions sont en cours d'un point de vue strictement logistique, en fonction des décisions prises globalement à Sciences Po pour la rentrée, c'est-à-dire avec une partie des activités à distance : cela modifie-t-il l'organisation concrète des séminaires, des journées d'étude, des colloques ?

A titre d'information des membres du Conseil, il indique que le département de science politique a adopté une délibération qui affirme l'importance de l'enseignement en présentiel, et soulève deux préoccupations : une transformation fondamentale des activités d'enseignement se profile-t-elle à Sciences Po au-delà du premier semestre 2020 ? Quelles sont les garanties juridiques de protection des informations dans le cadre de l'utilisation de la plateforme Zoom ? Marc Lazar précise qu'il cédera la parole plus tard à Frédéric Ramel et Bénédicte Durand pour revenir sur ces points, une fois que le premier tour sur la recherche aura été fait.

Florence Haegel explique que sur un ensemble de projets de recherche, il y a effectivement eu une influence de la Covid, notamment sur la préparation de projets spécifiques, par exemple une réponse à l'appel flash de l'ANR sur la Covid (projet piloté par Virginie Guiraudon portant sur la question de la gestion des frontières en Europe dans la situation de la pandémie liée à la Covid-19). Le projet de recherche piloté par Florence Faucher sur la gestion par les gouvernements des questions de terrorisme est prolongé par une enquête comparative France-Italie-Royaume-Uni sur la gestion de la pandémie. Olivier Rozenberg et Cyril Benoît ont entamé un projet de recherche sur la réaction des parlements européens face à la crise. Dominique Boullier, qui travaille depuis plusieurs années sur les questions de propagation, prévoit d'approfondir et amplifier cette thématique. Marco Cremaschi propose une analyse de la réaction des villes à la pandémie. Florence Haegel explique qu'il y a donc effectivement un ensemble de recherches qui se sont développées, soit dans la prolongation de travaux déjà entamés, soit des réorientations pour traiter la situation.

Florence Haegel indique qu'en ce qui concerne l'organisation au sein du centre, des conseils d'unités réguliers se sont tenus ; il y en aura un début juillet pour la fin de l'année académique. Les journées internes de centre ont été modifiées : au lieu du séminaire habituellement organisé à la Cité universitaire, différents types d'activités via Zoom ont été organisés sur une dizaine de jours : séminaires ponctuels, séminaires

de professionnalisation pour les doctorants, assemblée générale du centre. Florence Haegel explique que s'agissant des locaux, un état des lieux de la présence des différents chercheurs dans leur bureau a été fait, pour savoir qui souhaitait venir travailler et à quel rythme. L'établissement de cet état des lieux permettra d'avoir une vision plus claire des locaux disponibles, pour accueillir en priorité les doctorants. Il existe en effet une salle commune avec les doctorants d'économie, mais pour des raisons de sécurité sanitaire, tous ne pourront pas s'y rendre, et il s'agit donc d'utiliser les bureaux des chercheurs qui resteront en télétravail pour loger des doctorants qui expriment massivement le souhait de revenir travailler dans les locaux de Sciences Po.

Philippe Coulangeon souhaite obtenir des précisions sur les modalités d'enseignement envisagées pour la rentrée. Il indique que s'il comprend bien, il est prévu que pour le semestre d'automne, tous les enseignements et séminaires se feront à distance. Si c'est bien la décision qui a été prise, il se demande pour quelle raison seul ce scénario est envisagé. En effet, il estime que si dans quelques jours ou quelques semaines, il apparaît que les conditions sanitaires n'imposent pas une telle mesure, on peut se demander pourquoi on ne prévoit pas la possibilité de deux scénarios : celui d'une reprise des enseignements et des activités scientifiques en présentiel, et celui d'une reprise à distance seulement si les contraintes sanitaires l'obligent.

Marc Lazar indique que ce sujet sera effectivement abordé dans la deuxième partie de la discussion.

Olivier Borraz indique que la position qui a tout d'abord été adoptée a été de considérer qu'il s'agissait d'une période temporaire, la recherche nécessitant avant tout des interactions fréquentes – entre chercheurs, entre chercheurs et doctorants. Il explique que le fonctionnement normal de la recherche s'appuie effectivement sur la possibilité de pouvoir discuter, se rencontrer, dans les séminaires et en dehors, dans les couloirs, de manière informelle autour d'un café, dans des colloques, etc. Olivier Borraz indique que la situation actuelle n'y est pas favorable et espère pouvoir en sortir au plus vite, et ajoute que beaucoup de projets de recherche ont été par conséquent ralentis, voire arrêtés. D'autres ont en revanche pu être enclenchés : Christine Musselin est par exemple en train de finaliser un projet ANR sur les universités et la crise, Sophie Dubuisson-Quellier participe à un projet sur les modes de vie et le climat, et Olivier Borraz, Henri Bergeron et Patrick Castel réfléchissent à un projet ANR sur les organisations dans la crise. Olivier Borraz explique donc que la période donne lieu à des idées et à des projets, mais ces projets ne pourront se réaliser vraiment qu'au moment où il sera effectivement possible de conduire des entretiens et des observations en présence des personnes, et non pas à distance.

Olivier Borraz précise toutefois qu'un certain nombre d'entretiens à distance ont été conduits, entre chercheurs et/ou avec différentes organisations, et ajoute qu'un séminaire au CSO sera bientôt organisé pour réfléchir justement à l'impact de l'élément distancié de ces entretiens sur la qualité et le contenu de ceux-ci, ce que cette situation modifie sur la conduite de la recherche lorsqu'on s'appuie essentiellement sur des méthodes qualitatives. Le séminaire permettra d'échanger sur ce que la distanciation change pour la recherche, comment les chercheurs s'adaptent et s'ajustent ; chercheurs et doctorants feront part de leur expérience qu'il espère

temporaire. Olivier Borraz indique qu'il y a également des réflexions pour faire évoluer le profil du séminaire : pour l'instant, le seul scénario envisagé, comme l'a précisé Philippe Coulangeon, est effectivement celui de la poursuite de réunions à distance à l'automne, et le fonctionnement du séminaire doit donc évoluer pour tenir compte de cette contrainte. Olivier Borraz ajoute qu'en tout état de cause, même si des réflexions sont en cours pour faire évoluer les méthodes de recherche, il va de soi que la recherche telle qu'elle se pratique, au CSO et sans doute partout ailleurs, repose tout de même avant tout sur la possibilité de rencontrer les personnes en direct, mais aussi la possibilité d'échanger et travailler entre chercheurs. De ce point de vue, le fait que tous les colloques et conférences de l'été auxquels participent les chercheurs et les doctorants du laboratoire soient en visioconférence est une très mauvaise nouvelle : Olivier Borraz explique qu'en effet, l'intérêt principal de ces rencontres internationales réside aussi dans tout ce qui peut se passer autour et en dehors des interventions formelles et des échanges eux-mêmes, en termes d'initiatives, de réseaux, de projets qui émergent. Tout ceci va effectivement être très fortement touché par la situation actuelle, et aura donc nécessairement un impact sur la recherche.

Mirna Safi indique qu'une enquête spécifique a été lancée pour suivre l'expérience du confinement en France en collaboration avec le CDSP. Le travail s'est concentré sur du court terme pour l'instant, avec une collecte de données et la publication de courtes notes de recherche ; cette période d'étude touche à sa fin : il reste une vague d'enquête qui va démarrer incessamment, et une dernière prévue à la rentrée. Les réflexions se tournent donc maintenant vers la préparation des analyses moyen et long terme, potentiellement pour élaborer des papiers de recherche plus fournis. Mirna Safi explique que l'OSC a donc été mobilisé, certains chercheurs participant directement à la rédaction des notes évoquées, et tout le monde a été consulté, y compris les doctorants, pour des questionnaires, etc. L'objectif est maintenant que tout le monde se saisisse des données, au-delà même de l'OSC : la prochaine étape est donc de mettre ces données à disposition, les nettoyer, ainsi que publier un premier document de travail assez exhaustif sur cette enquête. Mirna Safi indique par ailleurs que d'autres chercheurs ont été mobilisés à l'OSC, par exemple Hugues Lagrange qui a été sollicité par des médias, la sortie de son ouvrage coïncidant aussi avec la période, celui-ci traitant de réflexions adaptées au contexte actuel.

Par ailleurs, Mirna Safi explique que les effets de la crise sur la recherche sont plutôt des effets de ralentissement. Elle indique notamment que les doctorants, en particulier ceux qui ont des terrains à l'année, ont pu être bloqués ; il y a eu des tentatives d'adaptation pour imaginer d'autres moyens de poursuivre des enquêtes, voire des bifurcations totales dans le déroulement de certaines enquêtes pour les orienter vers le contexte Covid. Mirna Safi explique que pour l'instant, la visibilité est faible, mais elle précise que certains chercheurs lui ont fait part de ces tentatives d'adaptation pour continuer à produire de la recherche et des nouvelles données. Mirna Safi estime que les chercheurs ne sont pas tous égaux face à cette crise : certains ont tout de même eu le temps de continuer leurs travaux, écrire des papiers, et le rythme de leur travail ne sera pas affecté de manière drastique puisqu'ils ont continué à réfléchir sur leur recherche fondamentale. Mirna Safi estime que le bilan global sera tout de même mitigé, entre ceux et celles qui ont justement pu continuer, et ceux et celles qui ont

plutôt, par la nature même de leurs enquêtes, ou par la nature de leur situation, familiale en particulier, été beaucoup plus ralentis. Mirna Safi explique qu'il faut donc maintenant se retrouver pour discuter de cette période et essayer de trouver des ajustements possibles.

Mirna Safi aborde ensuite le sujet du « retour à la normale », expliquant qu'il y a eu des demandes assez fortes de la part des doctorants pour pouvoir revenir dans les locaux de l'OSC pour travailler, L'OSC fait partie des centres où il y a beaucoup de bureaux partagés, il faut donc trouver une organisation qui puisse satisfaire le plus grand nombre. Elle ajoute que la situation n'est pour l'instant pas celle d'une congestion, la plupart des chercheurs n'étant pas nécessairement avides de retourner au bureau, et n'étant de toute façon pas toutes et tous en mesure d'y retourner. Le retour se prépare donc tranquillement, en privilégiant en priorité celles et ceux qui ont exprimé le souhait de revenir travailler sur place et celles et ceux qui n'ont pas les moyens de faire autrement, dans le respect des mesures sanitaires. Mirna Safi explique que les réflexions portent aussi sur la manière de reprendre le séminaire du centre ; pendant le confinement, l'OSC a été très occupé par les six auditions publiques pour le poste d'*Assistant Professor*, qui ont constitué des séminaires importants, ce qui a participé à un certain dynamisme intellectuel dans le centre. Cependant plusieurs doctorants qui devaient présenter leurs travaux dans le séminaire hebdomadaire du centre ont tout de même choisi de faire une pause. Mirna Safi explique que dès à présent et jusqu'à mi-juillet, cela va reprendre, et il y aura donc quelques séminaires – sans doute via la plateforme Zoom, mais aussi peut-être avec une configuration mixte d'ici la fin de la période, pour vraiment favoriser les rencontres.

Alain Dieckhoff indique que de son point de vue, l'impact est plutôt négatif. Il explique que même si c'est le cas dans d'autres centres, les chercheurs et doctorants du CERI travaillent pour la plupart dans des zones en dehors de l'Europe, leur activité a par conséquent été frappée de plein fouet par les restrictions de circulation liée à cette épidémie : ils n'ont tout simplement pas pu faire leurs terrains, et il n'y a pas à ce jour d'indication sur la date à laquelle ils pourront les faire. Par exemple, pour les gens partant en Amérique latine, celle-ci ayant été touchée plus tardivement que l'Europe, il est très vraisemblable que même à l'automne, ils ne puissent pas y retourner. Alain Dieckhoff ajoute que bien évidemment, chacun essaie de se reconvertir autant qu'il le peut, par exemple en s'avançant dans des projets d'écriture, ou en se concentrant sur ce qui est réalisable sans se déplacer, mais l'impact a tout de même été assez massif sur le travail « ordinaire » des chercheurs et doctorants du centre.

Alain Dieckhoff indique que dans le cas d'un certain nombre de chercheurs, il y a un effet de prolongation, ou de réinterrogation des sujets de recherche à la lumière de la Covid. Il cite par exemple Didier Bigo, qui travaillait déjà sur les questions de sécurité, et qui avec le traçage numérique, trouve dans la situation actuelle des éléments qui nourrissent sa propre réflexion. Alain Dieckhoff mentionne aussi Jean-Louis Rocca, spécialiste de la Chine, qui étant donné le rôle du pays dans cette zoonose a aussi pu réinterroger quelques points sur le régime politique chinois à la lumière de la Covid.

Alain Dieckhoff aborde ensuite la question de l'organisation, qui sera l'objet d'une réunion du conseil de laboratoire la semaine prochaine, dans un contexte

d'incertitudes quant à l'évolution des conditions sanitaires dans les semaines et mois à venir.

Paul-André Rosental indique que les historiens sont très directement concernés par les questions scientifiques posées par l'épidémie, et sont d'ailleurs très sollicités, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, une bonne partie des modèles de gestion de l'épidémie ont une histoire longue, pour lesquels les historiens sont donc interrogés ; d'autre part, l'histoire offre un répertoire comparatif immense d'expériences des gestions épidémiques. Enfin, les historiens sont sollicités parce qu'une partie de la gestion des priorités actuelles de l'épidémie renvoie à des imaginaires parfois anciens, avec par exemple, la référence plus ou moins réelle à l'épidémie de 1918, ainsi que l'imaginaire plus profond des grandes crises de peste, choléra ou autre. Paul-André Rosental explique que cet intérêt est constitué de trois grands axes d'étude. Premièrement, l'histoire longue et comparée des formes de gestion des épidémies, et donc d'histoire des savoirs mobilisés aujourd'hui face à la pandémie. Ceci se prolonge dans des travaux très contemporains sur l'usage du chiffre aujourd'hui, y compris dans les médias et le débat public. Le deuxième axe de recherche concerne la manière dont l'épidémie interroge le modèle démocratique actuel dans un certain nombre de pays, notamment le lien avec l'expertise, le lien avec la question de l'*accountability*. Le troisième grand axe de recherche porte sur le lien entre l'épidémie et les enjeux géopolitiques, l'histoire des relations internationales, ainsi que la question de l'Union européenne. Paul-André Rosental explique que tout cela se traduit pour l'instant par un grand nombre d'interventions, qui figurent sur le site du centre, dans la presse, à la radio, sous forme de rapports, etc. Il ajoute que les historiens passent maintenant à la préparation de publications scientifiques, notamment dans le cadre de l'ouvrage collectif que propose Sciences Po. Paul-André Rosental résume qu'il y a donc une forte mobilisation, qui est la somme des intérêts et des sollicitations reçues par les historiens.

Paul-André Rosental indique ensuite que ces questions se discutent d'abord au sein du séminaire du centre animé par Nicolas Delalande, les séances prévues depuis le printemps ayant été reconverties autour de l'épidémie, avec un très grand nombre d'interventions, dont certaines déjà publiées ou en passe de l'être. De plus, constatant l'intérêt des chercheurs en histoire sur ces questions, il se trouve que le centre préparait pour l'année 2022 un grand colloque sur l'histoire politique qui devait être axé autour de la question de la démocratie, traitée d'un point de vue de l'histoire politique, et une bonne partie des questions liées à l'épidémie portant sur cette dimension, une grande partie du colloque de 2022 sera donc consacrée à celle-ci. Les historiens restent bien évidemment libres de leurs domaines de recherche respectifs, mais Paul-André Rosental indique que le centre encouragera et donnera un canal à cet intérêt très multiforme.

Paul-André Rosental explique ensuite que la salle des doctorants a été réouverte, de manière filtrée et contingentée, puisqu'il y a là aussi une très forte demande. Paul-André Rosental confirme aussi les grandes difficultés des doctorants, les plus impactés, avec d'une part la fermeture et la très lente réouverture des services documentaires, et surtout la fermeture des frontières, qui demeure jusqu'à présent.

Paul-André Rosental rappelle l'effort accompli depuis plusieurs années pour l'internationalisation des sujets de thèse, et indique que la situation actuelle est donc un très gros obstacle de ce point de vue.

Martial Foucault explique que sur le plan de la recherche, la situation a représenté un moment unique en termes de déploiement de nouvelles recherches, et surtout de renforcement ou de découverte de partenariats institutionnels avec des collègues à l'étranger – en Europe et au-delà. Martial Foucault espère que cela pourra d'ailleurs se consolider à l'avenir. Il indique que pour ce qui concerne le champ européen, il y a peut-être matière à amender ou apporter des ajustements dans le cadre du projet CIVICA.

Sur le plan de l'organisation de la recherche, Martial Foucault explique qu'il y a effectivement une forme de souffrance réelle pour certains des doctorants. Il ajoute qu'il y a toutefois un effet bénéfique sur l'organisation de la recherche, qui est la participation accrue lors des séminaires en ligne : il a en effet été frappé de constater une augmentation de près de 100 % de participants. Martial Foucault estime que cela révèle que ces séminaires et réunions en ligne, lorsque tout le monde est en télétravail, sont des modes qui fonctionnent très bien. Il ajoute toutefois que si seulement une partie des personnes adopte le présentiel tout en maintenant simultanément le télétravail, il craint que l'Institution rencontre quelques déceptions.

Sur un plan plus général, Martial Foucault explique ensuite qu'il trouve que les initiatives prises par les différents centres, les chercheurs et même les écoles mériteraient de voir comment il est possible de maintenir et structurer ces recherches autour de la crise sanitaire pour alimenter différents programmes en lien avec l'enseignement. Il précise que cette question concerne peut-être surtout Guillaume Plantin. Martial Foucault ajoute qu'il est peut-être trop tôt, ou trop tard, pour imaginer cela, mais il estime que les étudiants sont demandeurs des savoirs accumulés des chercheurs – même si c'est prématuré – sur la crise.

Martial Foucault soulève enfin un point de réflexion: il explique que l'articulation dans le centre avec les écoles doit être renforcée, de manière assez urgente, pour faire en sorte que les frustrations qui naîtraient d'un enseignement à distance puissent être compensées dans la mesure du possible par les recherches conduites à Sciences Po autour de cette crise dès le semestre prochain.

Au vu de l'ordre du jour chargé de cette séance du Conseil, Marc Lazar propose de reporter à la séance du 30 juin la suite du tour de table. Marc Lazar donne la parole à Frédéric Ramel pour qu'il puisse résumer le document de la délibération du département de science politique, qui renvoie à des questions posées par Philippe Coulangeon et auxquelles Bénédicte Durand répondra.

Frédéric Ramel remercie Marc Lazar et Guillaume Plantin pour l'attention qu'ils ont accordée à ce texte. Frédéric Ramel explique que ce texte avait pour objectif de soulever un certain nombre d'inquiétudes, et propose d'en extraire deux principales. La première concerne l'ampleur des effets de l'adaptation dans le monde d'après, c'est-à-dire de la révolution qui est engagée, même si comme l'a souligné Martial Foucault, une participation très importante aux séminaires et conférences sur Zoom a été notée.

Frédéric Ramel précise qu'il y a une très forte inquiétude quant à cette révolution. La deuxième inquiétude porte sur toutes les problématiques de surveillance, tant des étudiants et éventuellement même des examens, que la surveillance concernant les contenus. En effet, il a été observé qu'il y avait une circulation des contenus, qui pose un problème relatif éventuellement à la délation et à la diffamation. Frédéric Ramel explique que c'est peut-être aussi l'occasion de partager les expériences, les savoirs et les savoir-faire en la matière. Frédéric Ramel explique que ces deux sujets sont donc les deux points d'inquiétude saillants, et invite Bénédicte Durand à apporter des réponses à ces questions, afin qu'il puisse lui-même revenir vers les membres du département.

Marc Lazar remercie Frédéric Ramel, précisant que la délibération affirmait aussi la nécessité impérieuse du présentiel comme condition fondamentale de la pédagogie. Marc Lazar ajoute que cette affirmation est partagée par tout le monde. Marc Lazar donne la parole à Bénédicte Durand pour apporter des réponses sur ces points, ainsi qu'à l'interrogation émergeant de plus en plus à Sciences Po, et en général dans toute la société: est-il vraiment nécessaire d'adopter de telles mesures de sécurité alors que beaucoup de gens, notamment à Sciences Po, ont le sentiment que la Covid-19 est maintenant derrière nous ?

Bénédicte Durand explique tout d'abord qu'un travail a été entrepris en lien très étroit avec les doyens et les directeurs de départements à la fois sur l'adaptation de l'offre de formation depuis le début du confinement et sur la préparation du prochain semestre, et affirme être complètement en accord sur plusieurs éléments inscrits dans le texte issu de l'AG du département de science politique. Tout d'abord, l'attachement au présentiel, autant que possible et dès que possible, qui constitue évidemment la ligne de conduite de la direction de la formation. Un deuxième élément porte sur la liberté des contenus : Bénédicte Durand affirme que les discussions de mise en œuvre s'orientent vers une conception et une adaptation par les enseignants de leurs cours de manière totalement libre, avec les outils que la direction de la formation leur propose. Bénédicte Durand aborde un troisième élément sur lequel l'accord est complet : la direction perçoit parfaitement que le temps de conception pédagogique, pour les enseignants comme pour les étudiants d'ailleurs, est amplifié par les outils numériques. En effet, il y a du travail en amont des professeurs, des étudiants en aval, des temps de rencontre qui sont différents par rapport au présentiel, et qu'il y a bien entendu des effets collatéraux sur les temps de recherche auxquels il faut prendre garde dans la suite de la réflexion.

Bénédicte Durand explique qu'il y a actuellement une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle, et assure qu'il ne s'agit pas d'une stratégie de transformation de Sciences Po en université numérique. Bénédicte Durand rappelle que la situation était exceptionnelle dès le printemps, et ajoute qu'elle restera exceptionnelle à l'automne. En effet, le semestre d'automne est en préparation depuis plusieurs semaines, avec deux principes essentiels. Le premier concerne l'équité qui est due à tous les étudiants en termes de traitement pédagogique. Cette équité doit être totale, quelles que soient les situations de mobilité des étudiants ou quelle que soit leur nationalité ; l'idée est de traiter un étudiant national ou un étudiant parisien comme

un étudiant international. Il s'agit donc de sauvegarder la solidarité de la communauté étudiante de Sciences Po. Le deuxième principe porte sur le fait que tout étudiant, s'il était en situation d'empêchement de rejoindre son campus, puisse suivre son semestre et le valider en étant à distance. Bénédicte Durand explique qu'en prenant en compte ces deux principes, il y a une obligation à être massivement en ligne. Un équilibre très favorable au distanciel a été choisi, puisqu'un travail a été fait sur un principe de 90 % de l'offre en ligne, et 10 % en présentiel. Ce présentiel pourra prendre des formes extrêmement variées, en fonction des cohortes, en fonction des écoles, et parfois en fonction même des programmes. Bénédicte Durand précise qu'il s'agit donc d'un travail très fin, rappelant que celui-ci est mené en lien avec les doyens, avec les directeurs de départements, pour préciser quel sera pour chaque programme le droit de tirage en présentiel pour les étudiants. Elle ajoute que ce présentiel ne doit toutefois pas obérer la possibilité pour des étudiants ne pouvant pas rejoindre les campus de poursuivre leur semestre, et de le réussir.

Bénédicte Durand explique que cette démarche vise à rassurer absolument les étudiants, notamment internationaux, sur la possibilité qu'ils auront, quelles que soient les circonstances sanitaires et de mobilité, de venir à Sciences Po. Bénédicte Durand précise que cela fonctionne plutôt bien : les inscriptions se confirment de façon assez normale par rapport aux campagnes précédentes. Cela veut donc dire que les étudiants internationaux font confiance à Sciences Po sur le modèle, et confirment leur admission de façon aujourd'hui assez sereine. Bénédicte Durand indique qu'il s'agit évidemment d'une très bonne nouvelle pour l'ensemble de l'Institution, parce que l'enjeu est d'avoir un maximum d'étudiants présents, physiquement ou virtuellement, au sein de Sciences Po. Bénédicte Durand explique que ce modèle 90-10 est prévu pour être réversible – pour partie : il ne sera bien entendu pas possible de revenir sur des modèles pédagogiques qui auront été construits de façon radicale et initiale, au début de la proposition, à distance. Cependant, si les conditions sanitaires le permettent, l'hypothèse actuelle prévoyant une division par trois de la densité étudiante sur site ne sera plus d'actualité ; il y aura une possibilité de densifier les groupes, d'accueillir davantage d'étudiants, et de faire ainsi augmenter le taux de présence étudiante sur les sites et les campus de Sciences Po. Bénédicte Durand rappelle en effet que l'intérêt partagé est bien que les étudiants puissent le plus vite possible retrouver une vie pédagogique et sociale la plus normale. Bénédicte Durand ajoute partager tout à fait ce qui a été inscrit dans la délibération sur le fait que la vie universitaire ne se résume pas à la salle de classe : il y a énormément de choses qui se passent à côté de la salle de classe, et il faut bien entendu permettre aux étudiants de Sciences Po d'en profiter autant que possible.

Bénédicte Durand indique que ce modèle pédagogique est en effet choisi et maintenu alors que la situation semble s'améliorer, parce qu'il constitue une promesse que Sciences Po sera en mesure de tenir quoiqu'il arrive à l'automne et l'hiver prochain, et il y a un besoin que cette promesse soit très claire, notamment pour les étudiants internationaux.

Bénédicte Durand aborde ensuite les questions de sécurité, indiquant qu'un certain nombre de critiques ont effectivement été adressées à l'outil Zoom. Bénédicte Durand

indique que ce qui est observé aujourd'hui et ce à quoi l'institut des compétences et de l'innovation est évidemment très attentif – une note très précise sur les instruments de sécurisation des contenus sera d'ailleurs transmise – est que la plateforme Zoom permet une gestion très différenciée des différentes communautés. Cela veut dire qu'il y a la possibilité de donner des droits et des fonctionnalités à des communautés et pas à d'autres : par exemple, les étudiants n'ont pas le droit d'enregistrement, alors que les enseignants l'ont. Il y a donc des verrous, des garanties qui paraissent tout à fait satisfaisantes aujourd'hui au regard du marché : il n'a en effet pas été trouvé d'outil plus performant que Zoom à l'heure actuelle. Par ailleurs, Bénédicte Durand indique qu'après un semestre de fonctionnement, on peut constater que l'outil a répondu à tous les enjeux immédiats de traduction en ligne de l'offre de Sciences Po telle qu'elle est. Bénédicte Durand explique en outre que Sciences Po va inventer collectivement d'autres outils distanciels : Zoom sera évidemment une plateforme que l'Institution continuera d'utiliser au prochain semestre, mais il faut aussi inventer d'autres outils, utiliser les enregistrements, varier les supports, être attentif à la qualité pédagogique des moments en e-learning. Bénédicte Durand indique que le travail se fait à la fois dans un esprit d'exceptionnalité de la situation – il n'est pas question par exemple d'envisager que le semestre de printemps se passe de la même manière –, mais s'il est aussi possible de tirer de cette expérience quelques leçons intéressantes et quelques créations stimulantes pour le progrès pédagogique de l'Institution, celles-ci seront développées et implémentées, sur la base de ce qui est pour l'instant une crise vécue du côté de la formation comme elle est vécue du côté de la recherche : avec beaucoup, beaucoup de difficultés.

Marc Lazar remercie Bénédicte Durand. Il précise que celle-ci aura bientôt une nouvelle réunion avec les directeurs de départements où elle reviendra sur ces sujets, et rappelle qu'il y aura un deuxième tour de table à la réunion du Conseil scientifique du 30 juin. Marc Lazar annonce un changement d'ordre du jour : Jeanne Lazarus devant bientôt quitter la séance, il propose de passer au point concernant les ATER.

6/ Avis sur les candidats retenus pour les postes d'ATER à mi-temps dans le cadre de la campagne 2020

Marc Lazar rappelle que toutes les candidatures ont été transmises en amont de la séance, ainsi qu'une synthèse établie par chaque département précisant le nombre de candidatures reçues, le nombre de renouvellements/créations, la répartition candidats internes/externes et femmes/hommes. Cette synthèse n'ayant pu être finalisée en amont de la séance pour le département de sociologie, Marc Lazar invite Jeanne Lazarus à faire cette synthèse en séance.

Jeanne Lazarus indique qu'en ce qui concerne le département de sociologie, il y a eu 83 candidats, dont 5 internes. Parmi les 5 demi-postes qui étaient ouverts, deux ont été donnés à des internes, et trois à des externes. Les critères étaient classiques : l'excellence scientifique, le fait d'avoir déjà enseigné la sociologie générale, la maîtrise de l'anglais. Un autre critère de sélection a été celui de prendre des étudiants qui n'ont pas terminé leur thèse et qui n'ont jamais été ATER, soit généralement des étudiants

en quatrième année de thèse. Jeanne Lazarus précise que tous les CV ont été transmis au Conseil, à la fois ceux des personnes retenues, et ceux qui sont en liste d'attente si les candidats sélectionnés exprimaient un refus. Elle ajoute toutefois qu'à l'heure actuelle, tous les postes ont été acceptés.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents les candidats retenus pour les postes d'ATER à mi-temps dans le cadre de la campagne 2019.

4/ Discussion sur la durée de la tenure track à Sciences Po et le report des congés sabbatiques universitaires

Guillaume Plantin explique que les enseignants-chercheurs ont été affectés, comme dans toutes les professions, de façon variée par la crise sanitaire, notamment les collègues ayant des enfants à charge, particulièrement impactés. D'une manière générale, ce sont les plus jeunes qui ont été les plus affectés : les doctorants parce qu'ils doivent soutenir leur thèse et trouver un poste, et les *Assistant professors* parce qu'ils doivent garder leur poste. Les conséquences sont donc lourdes. S'agissant de la situation des doctorants, Guillaume Plantin indique que tout le monde est en train de réfléchir, à Sciences Po et au niveau national, à la question de la prolongation des contrats doctoraux – ce n'est pas le sujet du Conseil scientifique d'aujourd'hui, mais il constituera un point important du Conseil de l'Ecole Doctorale du 3 juin. Pour les chercheurs les plus jeunes, deux mesures peuvent d'ores et déjà soulager un certain nombre de situations: tout d'abord, la question des sabbatiques qui n'ont pas pu ou ne vont pas pouvoir se dérouler correctement, et ensuite la question de l'extension de la durée de la tenure track.

Guillaume Plantin commence par évoquer la question des sabbatiques : pour celles et ceux dont le sabbatique n'a pas pu avoir lieu comme prévu ou ne pourra pas avoir lieu, il est proposé, sur demande motivée, de remettre les compteurs à zéro et d'autoriser les collègues à faire une nouvelle demande de sabbatique pour pouvoir en profiter pleinement. Dans l'optique d'un parallélisme des formes, cette nouvelle demande prendra la même forme que les demandes de sabbatiques habituelles. Il faudra donc motiver la demande, expliquer pourquoi le sabbatique initialement prévu n'a pas donné les résultats escomptés, les avis du directeur de département, du directeur d'unité, de la directrice de la formation initiale et de la direction scientifique seront requis, puis il y aura un vote du Conseil scientifique, comme pour les demandes initiales de sabbatiques. La seule différence réside dans le fait que ces demandes de remise de compteur à zéro pourront avoir lieu au fil de l'eau, lors de n'importe quel CS, dès lors la personne concernée a les idées plus claires sur le renouvellement possible de son sabbatique.

Guillaume Plantin aborde ensuite la question de l'extension de la tenure track, expliquant que la plupart des grandes universités américaines a offert des possibilités d'extension de la tenure à un certain nombre d'*Assistant Professors*, avec plusieurs critères selon la séniorité, et plusieurs options ; Guillaume Plantin souhaite proposer

aux membres du Conseil scientifique d'étudier la possibilité d'un allongement exceptionnel de la durée de la tenure track.

Thierry Mayer indique que dès le début du confinement, les *Assistant Professors* en tenure track ont exprimé le souhait de discuter de la possibilité d'une extension – adoptée déjà dans plus de 250 universités dans le monde. Yale a été à l'initiative de la démarche, puis toutes les grandes universités ont suivi. Thierry Mayer indique que comme cela a été évoqué plusieurs fois aujourd'hui, les jeunes sont les plus affectés par la crise, aussi bien les doctorants que les jeunes chercheurs, et en particulier avec le système de tenure track, soit parce qu'il y a eu une perte d'accès aux données – il y a environ trois mois de perte d'accès aux données pour un nombre important de chercheurs, dans beaucoup de centres –, mais aussi un certain nombre de financements et d'expériences sur le terrain de chercheurs en début de tenure qui ont vu leurs projets annulés. En outre, la plupart des événements ont été annulés, alors qu'il s'agit d'une dimension essentielle pour la construction d'un réseau en début de carrière.

La proposition portée par le département d'économie consiste en une extension d'un an de la tenure track, fondée sur une demande écrite expliquant les difficultés rencontrées en raison de la crise sanitaire. Cette possibilité serait offerte à tous les *Assistant Professors*, mais de manière exceptionnelle, étant entendu qu'il ne s'agit pas d'étendre la durée de la tenure track en dehors de cette situation très spécifique, ni de revoir les critères définis par chaque discipline.

Thierry Mayer précise la proposition du département d'économie sur le point de l'année supplémentaire qui pourrait être accordée, et suggère qu'il soit accordé une année supplémentaire en fin de tenure track, lorsque les *Assistant Professors* sont déjà en CDI.

Guillaume Plantin, en accord avec l'architecture générale décrite par Thierry Mayer, apporte des précisions quant à la formalisation du processus : l'*Assistant Professor* qui souhaiterait bénéficier de ce système rédigera une demande motivée adressée à la direction scientifique, avec avis du directeur d'unité. Guillaume Plantin recevra ensuite la personne pour s'entretenir avec elle de ce sujet. Ce formalisme paraît adapté à l'importance de la décision.

Florence Haegel demande si un calendrier est prévu pour l'envoi de cette demande.

Guillaume Plantin répond qu'il n'a pas arrêté sa réflexion, mais indique que les personnes concernées savent probablement d'ores et déjà s'ils veulent cette extension ou non, et il semble donc raisonnable de dire que la lettre doit être envoyée d'ici l'été.

Thierry Mayer explique qu'en observant les pratiques des universités étrangères ayant aussi proposé cette extension, certaines souhaitent avoir une demande d'ici le mois de septembre, d'autres d'ici le mois de décembre, mais le délai est donc contenu dans les semaines ou les mois qui viennent.

Mirna Safi demande des précisions quant à la question évoquée par Thierry Mayer concernant l'ajout au début ou à la fin de la période : cette année de plus est-elle aussi

valable pour les personnes qui n'ont pas encore passé la mid-tenure, ou seulement pour les personnes l'ayant déjà obtenue ?

Guillaume Plantin indique que pour les personnes n'ayant pas encore obtenu la mid-tenure, il n'est pas possible de modifier la durée d'un CDD, qui est formellement de trois ans. Donc, si un *Assistant Professor* doit être en mid-tenure dans un an, il sera de toute façon en mid-tenure dans un an. L'année supplémentaire interviendra après la mid-tenure, pour respecter les contraintes liées au droit du travail.

Mirna Safi demande si les personnes ont quand même le droit de faire cette demande une fois qu'ils ont obtenu la mid-tenure.

Guillaume Plantin répond qu'elles peuvent formuler cette demande tout de suite, avant la mid-tenure, ce qui permet une égalité de traitement entre les *Assistant Professors* ayant déjà passé leur mid-tenure, et les *Assistant Professors* n'ayant pas encore passé l'étape de la mid-tenure.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la proposition de la Direction scientifique d'offrir la possibilité d'un report des congés sabbatiques pour les membres de la Faculté permanente ayant été en congés sabbatiques universitaires au printemps 2020 ou prévoyant de l'être pendant l'année universitaire 2020-2021.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la proposition de la Direction scientifique d'offrir la possibilité d'un allongement d'une année de la tenure track pour tous les *Assistant Professors* qui en feront la demande.

Marc Lazar indique que Julie Saada a demandé via le chat des précisions concernant le vote sur les ATER. Il explique qu'il s'agissait d'un vote à main levée : les votes à bulletin secret se font lorsqu'ils concernent des personnes, nominalement, notamment sur les postes. Sur les postes d'ATER, Marc Lazar explique qu'il s'agissait d'un vote global, et demande si Julie Saada souhaite faire un vote discipline par discipline. Julie Saada explique qu'elle avait simplement une réserve sur un recrutement, mais ne souhaite pas que cela fasse l'objet d'un vote discipline par discipline. Julie Saada indique que le vote est allé très vite, et les choses n'étaient pas tout à fait claires. Marc Lazar indique qu'elle a raison, et présente ses excuses : la réunion est un peu compliquée parce qu'un certain nombre de membres doivent s'absenter en cours de route.

8/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales

Florence Haegel indique que le comité de sélection, composé de 4 membres internes (Mirna Safi, Ettore Recchi, Pierre François et Florence Haegel) et de 4 membres externes (Andrian Favell, Vincent Tiberj, Emilie van Haute, Sonja Zmerli) s'est réuni le 27 mai 2020 afin d'auditionner Nicolas Sauger, actuellement *Associate Professor* à Sciences Po. A la suite de l'audition, le comité de sélection propose à l'unanimité le recrutement de Nicolas Sauger en tant que Professeur des universités à Sciences Po.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection pour le recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil méthodes quantitatives et expérimentales.

9/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée

Florence Haegel indique que le comité de sélection, composé de 4 membres internes (Mirna Safi, Ettore Recchi, Pierre François et Florence Haegel) et de 4 membres externes (Andrian Favell, Vincent Tiberj, Emilie van Haute, Sonja Zmerli) s'est réuni le 27 mai 2020 afin d'auditionner Laura Morales, actuellement Professeure associée à temps plein à Sciences Po. A la suite de l'audition, le comité de sélection propose à l'unanimité le recrutement de Laura Morales en tant que Professeure des universités à Sciences Po.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection pour le recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en sociologie, profil sociologie politique comparée.

10/ Avis sur la demande de renouvellement de l'éméritat d'Alain Chenu

Mirna Safi indique qu'Alain Chenu a déjà été émérite à l'OSC de 2015 à 2020, et a souhaité renouveler son éméritat. Il a été directeur de l'OSC de 2003 à 2013, et a donc joué un rôle important dans la consolidation du centre et de son projet scientifique. Pendant les cinq dernières années, Alain Chenu a poursuivi une activité de recherche, notamment orientée vers la publication de recensions et de certains articles qui figurent dans le CV qui a été transmis au Conseil. Plus fondamentalement, Alain Chenu a aussi consacré du temps à des recherches à caractère sociohistorique, qui le passionnaient depuis toujours et que la direction de l'OSC en particulier ne lui avaient pas permis de développer à temps plein. Cet éméritat a donc constitué pour lui l'occasion de le faire. Mirna Safi explique qu'Alain Chenu s'intéresse beaucoup aux grandes enquêtes statistiques et leur histoire, et aux figures pionnières de l'usage des statistiques sociales et démographiques. Il a travaillé sur René Monier, et prépare un ouvrage sur le démographe Louis-Adolphe Bertillon, qui devrait sortir dans la collection de l'INED.

Mirna Safi indique que pour toutes ces raisons, elle est très favorable au renouvellement de son éméritat, et estime que l'ensemble de l'OSC bénéficie grandement de la place que continue d'occuper Alain Chenu dans les différentes activités scientifiques de l'OSC.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés le renouvellement de l'éméritat d'Alain Chenu.

11/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du travail, économétrie appliquée

Thierry Mayer explique qu'il s'agit d'un poste d'économétrie appliquée, en particulier à l'économie du travail. Quatre candidats se sont proposés sur ce profil. Trois étaient hors profil d'après l'ensemble des rapporteurs du comité de sélection, présidé par Jean-Marc Robin. Le quatrième a donc été sélectionné: Moshe Buchinsky, actuellement Full Professor à UCLA. Après une thèse à Harvard en 1991, Moshe Buchinsky est passé par Chicago, Yale, et Brown, avant d'être à UCLA jusqu'à aujourd'hui. C'est un spécialiste très largement reconnu d'un certain type d'économétrie appliquée au travail, en particulier sur la mobilité salariale, ainsi que sur les inégalités salariales entre hommes et femmes, les inégalités d'éducation et d'investissement dans l'éducation, pour ce qui est de la partie appliquée de ses activités. Il y a aussi une partie plus fondamentale sur la régression par quantiles, et sur les méthodes appliquées au bootstrap.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du travail, économétrie appliquée.

12/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du droit et théorie appliquée

Roberto Galbiati a présidé le comité de sélection, qui s'est réuni le 28 mai 2020 afin d'auditionner Emeric Henry, actuellement *Associate Professor* au département d'économie de Sciences Po. A la suite de l'audition, le comité de sélection propose à l'unanimité le recrutement de Emeric Henry en tant que Professeure des universités à Sciences Po.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités (poste public) en économie, profil économie du droit et théorie appliquée.

13/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Full Professor FNSP (poste privé) en science politique, profil psychologie, communication politique

Martial Foucault rappelle que ce poste de Full Professor FNSP était ouvert à un profil à la frontière de la psychologie politique et communication politique. Composé de huit personnes, le comité de sélection a recueilli quatre candidatures, dont un seul a été auditionné, Kevin Arceneaux. Actuellement Full Professeur à l'université de Temple, à Philadelphie, Kevin Arceneaux se singularise à la fois par une recherche très prometteuse dédiée à la psychologie politique, avec des protocoles de recherche expérimentaux, ainsi que par un intérêt très fort dès le début de sa carrière sur la question de la diffusion des fake news et l'usage des réseaux sociaux. Martial Foucault estime qu'il aura sur ce sujet l'occasion d'interagir avec d'autres disciplines.

Kevin Arceneaux est actuellement dans une équipe candidate à l'ERC, avec des collègues de Normale Sup en sciences cognitives. Kevin Arceneaux a par ailleurs des responsabilités éditoriales importantes, puisqu'il est l'éditeur en chef de la revue *Journal of Experimental Politics*.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Full Professor (poste privé) en science politique, profil psychologie, communication politique.

5/ Avis sur la modification de la note sur les primes exceptionnelles d'excellence scientifique et les primes de responsabilité scientifique

Guillaume Plantin rappelle que le CNRS a pris la décision unilatérale d'imposer que les ERC obtenues par les personnels CNRS à Sciences Po soient gérées par le CNRS, ce qui n'était pas le cas auparavant. Sciences Po a mis en place une prime en cas d'obtention d'une ERC, versée par la FNSP à tous les lauréats ERC. Dorénavant, si le lauréat d'une ERC est un personnel CNRS, il recevra une prime versée par le CNRS, d'un montant équivalent à la prime versée par la FNSP (prime dite ISFIC). Guillaume Plantin indique que cette note a pour but d'ajouter la possibilité pour les personnels CNRS lauréats d'une ERC et titulaires d'une PIE de bénéficier de la même décharge de cours et de services que celle de leurs collègues sous autres statuts qui sont lauréats d'une ERC. L'idée est qu'au titre de la convergence des statuts, quand on a les mêmes devoirs que les collègues non CNRS, c'est-à-dire qu'on est titulaire d'une PIE et qu'on obtient une ERC, alors cette performance scientifique est récompensée en donnant la même décharge d'enseignement aux personnels CNRS qu'aux autres.

Marc Lazar remercie Guillaume Plantin, et propose aux collègues économistes et juristes n'ayant pas pu s'exprimer en début de séance sur la question de la Covid-19 de le faire à présent.

3 / Échanges sur le Covid19 et ses impacts sur la recherche à Sciences Po (suite)

Pour ce qui concerne les activités de recherche, les juristes ont saisi la proposition d'un ouvrage collectif pour réfléchir ensemble, voire écrire des contributions à plusieurs mains. Quelques séminaires plus réflexifs, ouverts aux doctorants de l'École de droit,

ont permis de réfléchir à l'impact de la crise sanitaire sur l'enseignement et sur la recherche.

Sur un plan pratique, Sébastien Pimont explique qu'un effort a été fait pour parvenir à se réunir systématiquement une fois par semaine à l'école de droit, afin de s'organiser et voir à la fois sur des aspects concrets, de publication ou de recherche, comment il était possible de s'entraider.

Sébastien Pimont évoque ensuite les manifestations, et indique comme tout le monde qu'après une série d'annulations, notamment celle de la semaine doctorale intensive, un grand nombre d'évènements ont été virtualisés, comme le séminaire de l'école de droit, qui a été joint au séminaire doctoral, ce qui a permis d'avoir une manifestation en ligne. Pour l'année prochaine, au moins pour le premier semestre, il a été décidé que toutes les manifestations seraient à distance, avec toutes les réserves auxquelles Sébastien Pimont souscrit également, puisqu'elles ne rendent pas possibles tous les échanges, comme Olivier Borraz l'a dit plus tôt.

Thierry Mayer explique qu'il y a eu un impact négatif fort sur l'activité de recherche du centre, en particulier au niveau des évènements. Un workshop prévu pour durer une semaine, réunissant les économistes du travail, les macro-économistes et les spécialistes du commerce international, a dû être annulé, après des semaines de travail de l'équipe administrative.

Thierry Mayer évoque un autre impact négatif dont il faudra reparler au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale, concernant le futur sur le marché du travail. Les annonces sur le marché du travail en Amérique du Nord pour l'année prochaine sont particulièrement sombres, beaucoup d'universités annonçant qu'elles sont susceptibles de geler ou de supprimer des postes. Or, chaque année, le département d'économie essaie d'envoyer jusqu'à six jeunes doctorants en fin de thèse sur ce marché du travail.

En termes de fonctionnement, Thierry Mayer explique qu'une activité aussi collégiale que possible a été maintenue, en remplaçant en particulier les deux séminaires hebdomadaires. Celui qui comprenait les présentations internes de doctorants a continué, via la plateforme Zoom, et les jeunes doctorants ont pu continuer à présenter leurs travaux tous les vendredis. C'était aussi l'occasion de présenter des travaux de membres de la faculté permanente. Le séminaire externe qui avait traditionnellement lieu le lundi a été remplacé par un espace de rencontres, où les participants pouvaient évoquer différentes questions.

Thierry Mayer indique qu'en termes de recherche, les situations varient en fonction des trajectoires individuelles : les chercheurs qui font de la macro-économie par exemple peuvent être sursollicités. Il cite notamment Philippe Martin, Xavier Ragot, et Mirko Wiederholt, qui sont très actifs dans différents évènements, ou encore Sergei Guriev. D'autres ont vu au contraire, pour des raisons personnelles ou simplement parce qu'il y a moins d'intérêt pour leur activité, celle-ci décliner. Cela dépend donc énormément des trajectoires individuelles.

Marc Lazar donne la parole à Guillaume Plantin pour faire un point sur l'ouvrage collectif.

Guillaume Plantin indique que comme prévu, l'enthousiasme pour ce projet d'ouvrage collectif a été important, avec plus d'une trentaine de contributions. Cela signifie qu'il faudra sélectionner, et proposer des regroupements. Guillaume Plantin précise que le processus de sélection n'a pas encore été arrêté, la discussion devant se faire conjointement avec Julie Gazier, Marc Lazar et Xavier Ragot. À l'issue de cet échange, Guillaume Plantin reviendra vers les directeurs d'unités pour les solliciter en vue de finaliser la sélection des contributions. Guillaume Plantin se félicite que toutes les disciplines soient représentées, ainsi que tous les centres de recherche de Sciences Po.

7/ Questions diverses

Carole Jourdan informe les membres que le calendrier de la campagne pour la promotion des professeurs des universités a été décalé : compte tenu de la crise sanitaire, le ministère a rallongé l'examen des dossiers par le CNU, et les résultats ne seront donc disponibles qu'à partir du 25 septembre, mais la date effective des promotions (1^{er} septembre) demeure identique, par rétroactivité.

Carole Jourdan indique également que la notification du contingent établissement a été reçue : pour cette année, il y aura à nouveau une possibilité de promotion de deuxième classe en première classe, sachant que six dossiers ont été déposés pour cette catégorie ; il y aura une possibilité de promotion de la première classe au premier échelon de la classe exceptionnelle, et quatre dossiers ont été déposés ; enfin, il y aura une possibilité pour l'accès au deuxième échelon de la classe exceptionnelle, et six dossiers ont été déposés pour cette catégorie.

Marc Lazar remercie Carole Jourdan pour ce point important. Marc Lazar donne la parole à Régis Bismuth pour revenir sur la question du vote pour les postes d'ATER.

Régis Bismuth indique qu'il a lui été pris de court par la procédure du vote, car il lui semblait qu'il y aurait un vote pour chaque discipline. Si cela avait été le cas, il aurait eu la possibilité d'exprimer une réserve par le biais d'une abstention.

Marc Lazar présente ses excuses pour avoir fait voter les membres sur l'ensemble des candidats aux postes d'ATER, et non discipline par discipline, qui n'avait pas pour but de ne pas examiner chacune des candidatures mais bien d'essayer de prendre en compte les contraintes de présence de certains membres du Conseil appelés à d'autres obligations.

Martial Foucault demande des précisions à Frédéric Mion sur le chantier de Saint-Thomas : une partie de ses équipes l'interroge régulièrement sur l'éventuel échéancier qui serait bouleversé par la crise, et il demande donc à Frédéric Mion si celui-ci a des éléments à partager concernant le calendrier. Frédéric Mion indique n'avoir pas davantage d'éléments que ceux qu'il a pu évoquer lors de la dernière réunion des directeurs d'unités et directeurs de départements. Il y a en effet un retard qui s'est produit au cours de cette période de confinement sur le chantier, avec une fermeture

pendant deux mois. Le chantier a repris à effectif complet, mais avec des procédures liées aux conditions sanitaires que doivent respecter les entreprises qui interviennent et leurs personnels qui alourdissent les travaux. Une discussion est engagée entre Sciences Po et le promoteur, ainsi qu'entre le promoteur et les entreprises de construction, sur le décalage effectif de la date de remise du chantier. En tout état de cause, elle n'interviendra pas, comme c'était prévu, pour la rentrée 2021. Il est plus probable que cette remise du chantier sera décalée de quelques mois, à la fin 2021, début 2022. Frédéric Mion ajoute que pour l'instant, cette date n'est pas connue précisément, tout étant par ailleurs sujet à des questions sur l'évolution de la crise pandémique : si celle-ci devait connaître un rebond, il y a fort à craindre que cela entraîne des décalages supplémentaires pour le chantier.